

Programme Sortir Ensemble Et Se Respecter

Fonds d'impulsion

But du fonds d'impulsion

Grâce à une donation de la Fondation Erna Stiftung, un fonds de soutien a été mis en place pour les mises en œuvre du programme de prévention des violences et des comportements abusifs dans les relations amoureuses entre jeunes Sortir Ensemble et Se Respecter. Ce fonds a comme objectif de permettre aux jeunes de suivre le programme SE&SR. Une première phase de soutien a eu lieu durant le premier semestre 2019-2020 et a permis de financer des mises en œuvre de SE&SR. Une deuxième phase de soutien partiel se met en place de mars à décembre 2020.

Montant

CHF 1'000 (au maximum) pour la mise en œuvre d'une session du programme SE&SR (c'est-à-dire une partie des coûts d'animation pour une mise en œuvre complète avec deux animateurs et animatrices externes). Pour toute alternative et pour les cas particuliers, veuillez prendre contact avec RADIX.

Conditions de financement

1. Le programme SE&SR est mis en œuvre dans son ensemble (contenu complet).
2. La session SE&SR a lieu entre mars et décembre 2020.
3. La session SE&SR est animée par un binôme d'animateurs et d'animatrices, idéalement une femme et un homme. Au moins l'un des deux membres du binôme a suivi la formation à l'animation de SE&SR. Le deuxième a suivi la formation complète ou au minimum une formation à la co-animation.
4. Une courte évaluation auprès des jeunes qui ont suivi le programme et auprès des animateurs et animatrices est réalisée. Les documents d'évaluation sont mis à disposition par la coordination cantonale ou RADIX. Une fois remplis, les documents doivent être envoyés à RADIX après la session SE&SR et au plus tard le 15 janvier 2021.

Procédure et délai

Toutes les écoles et les institutions extrascolaires francophones souhaitant mettre en place SE&SR peuvent faire une demande de financement pour la mise en œuvre d'une session du programme SE&SR. La demande de financement doit être faite par écrit auprès de RADIX par l'intermédiaire du *formulaire de demande de financement*. Elle doit être déposée entre le **1^{er} mars et le 30 novembre 2020**. RADIX transmettra le nom des structures soutenues à la coordination cantonale concernée.

Les écoles ont la possibilité de déposer plusieurs demandes de financement afin de permettre à tous les jeunes du même degré scolaire de bénéficier du programme SE&SR.

Le soutien financier est possible dans la limite du financement disponible.

Contact

Nous vous recommandons de prendre contact avec RADIX avant de déposer votre demande.

Fondation RADIX, Gaël Pannatier, responsable RADIX Suisse romande,
pannatier@radix.ch, 021 329 01 57

Informations sur le programme Sortir Ensemble Et Se Respecter : www.sesr.ch

Fondation RADIX, Mars 2020.